

**Chalets : Caribou 1 - 2
Camp rustique : René-Richard**

LACS		Superficie du lac (hectares)	Sentier d'accès (minutes)	Distance approximative (en km) à partir du Caribou	Moteur à essence autorisé	Lacs présélectionnés	Camionnette ou 4 x 4	Nombre de captures	Masse moyenne (G)	Succès moyen (J)
1	Bob ■	4	0	2				180	128,9	3,9
2	Blanc ●	16	0	10				953	88,7	11,3
3	Castors, des ●	47	15	12	✓	✓		510	66,2	10,9
4	Edmond * ●	10	5	47	✓	✓	✓	21	214,3	3,5
5	Entouré ■	3	0	5				170	80,1	5,0
6	Fagne	8	1	7				253	89,9	7,0
7	Grosse tête	3	0	16				241	89,5	6,5
8	Jack *	n/a	0	14	✓			339	95,4	7,9
9	Hébert ●	39	5	20	✓	✓		454	92,0	7,2
10	La Roche, de (riv)▲	28	0	0	✓			1 647	91,5	6,3
11	Madeleine ■	5	0	15				219	157,3	4,6
12	Mignon ●	23	20	10	✓			146	99,7	5,2
13	Noir	23	0	10	✓	✓		1 467	73,7	8,7
14	Odette ■	8	0	4				100	68,0	8,3
15	Pattu ■	26	45	10	✓			363	251,5	4,2
16	St-Denys ■	5	1	15				77	188,9	4,8

Ce plan peut changer sans préavis.

Légende

- ▲ Lac face au chalet
- Lacs à quota restreint

- Lacs partagés
- * Lacs de la réserve faunique des Laurentides

Une embarcation pour la pêche est fournie pour chaque groupe de 2 ou 3 pêcheurs adultes. Aucune embarcation additionnelle n'est prévue pour les enfants. L'assignation des lacs se fait directement sur place **entre 18 h et 19 h, le soir d'arrivée (pour la pêche du lendemain) et selon entente avec le gardien pour les autres jours.**

La pêche est permise à l'arrivée avec un nombre limité de chaloupes et un quota restreint.

La pêche en face du chalet n'est pas garantie.

➡ Pour des raisons de sécurité, les lacs de la réserve * seront fermés à partir du 1^{er} septembre 2010. Une révision des secteurs sera effectuée pour remplacer les lacs fermés.